

J'ai cru bon, vû les devoirs toujours croissants imposés au service civil par le développement du pays, et pour organiser plus efficacement ce service, d'émettre une *commission royale* pour étudier toute la question, et faire ensuite rapport. J'espère que le rapport des commissaires vous sera soumis prochainement ; je vous prie d'y porter votre attention toute particulière, ainsi qu'à la réforme toute entière du service civil.

Une mesure vous sera soumise pour l'extension des frontières de la province de *Manitoba*.

Je regrette infiniment d'être obligé de vous annoncer que le manque absolu de la nourriture ordinaire des Sauvages du *Nord-Ouest*, sujet sur lequel j'ai attiré votre attention à la dernière session, a continué pendant la session qui vient de finir, et a, par conséquent, nécessité des dépenses considérables afin d'empêcher les Sauvages de mourir de faim. Cependant, plusieurs tribus se sont déjà livrées à la culture des terres de leurs réserves et aux soins de leur bétail. Nous n'épargnerons aucun effort pour engager la population indigène à se livrer exclusivement à l'agriculture.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes de l'année dernière, et les estimés pour l'année qui va suivre, vous seront soumis. J'ai lieu de croire que vous trouverez que les estimés ont été préparés avec toute l'économie possible sans nuire à l'efficacité des services publics.

Il vous sera agréable de savoir que le tarif actuel a non-seulement favorisé les manufactures et les autres produits du pays, mais qu'il a encore tellement augmenté le revenu de la Puissance, qu'il est maintenant hors de tout doute que les recettes de l'année fiscale courante excéderont les dépenses imputables au revenu consolidé.

*Honorables messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Plusieurs mesures importantes vous seront soumises, entr'autres des projets de loi pour la liquidation des affaires des Banques et Compagnies incorporées, devenues insolvables ; pour l'amendement de l'Acte des Chemins de fer de 1879 ; pour la révision et la consolidation des lois se rapportant aux chemins de fer du gouvernement ; et pour amender et améliorer, sous plusieurs rapports, la loi criminelle.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que nous avons maintenant grand espoir de réussir à mettre sur un meilleur pied la question de la naturalisation des immigrants allemands. Il sera soumis à votre considération une mesure à cet effet, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent.

Je n'ai pas de doute que vous donnerez toute votre attention aux sujets que je viens de mentionner, ainsi qu'à tout ce qui peut affecter la prospérité et le bien-être de la Puissance.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Aikins*, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, demain.